

Société civile contre la bureaucratie: Les possibilités d'hébergement privé



Comment la situation du logement, le courage civique et le travail bénévole peuvent-ils conjointement influencer sur les conditions de vie des requérants d'asile déboutés? Et qui peut en bénéficier ? Ces questions sont ici traitées sur la base de l'expérience personnelle de l'auteur. Et les personnes concernées s'expriment.

De nombreux requérants d'asile déboutés, originaires de pays dans lesquels le retour dans un avenir proche n'est ni possible ni acceptable, vivent pendant des années dans des hébergements collectifs d'urgence, où ils connaissent des conditions de vie indignes, avec une moyenne de 8 francs d'aide d'urgence par jour et des contrôles policiers réguliers. Cela concerne à la fois des jeunes, des malades et des familles avec enfants, dont certains suivent même les cours obligatoires à l'école interne. Le pasteur Daniel Winkler, engagé dans l'asile Riggi, a déclaré à propos de la situation de l'aide d'urgence de longue durée pour les personnes qui viennent de pays où les conditions de retour sont difficiles - Tibet, Érythrée, Afghanistan, Iran, etc.: « En raison de leur situation désespérée, les personnes concernées deviennent soit déprimées et suicidaires, soit se laissent aller complètement. Cela est peu souhaitable pour notre société. » Beaucoup d'entre eux sont aptes et prêts à travailler. Toutefois, ils ne sont pas autorisés à accéder à un emploi régulier ou à une formation. Depuis que le groupe ORS est chargé par le canton de s'occuper des demandeurs d'asile, les personnes concernées ne sont même plus couvertes par une assurance responsabilité civile collective.

Nous gaspillons beaucoup d'argent des contribuables dans l'organisation actuelle du système d'asile.

La restructuration du domaine de l'asile dans le canton de Berne a eu lieu en 2019. De nombreux partenaires qui ont oeuvré avec succès pendant des années (Armée du Salut, Caritas, Asylum Bienne et région) ont perdu leur contrat avec le canton et les communes. ORS a pris le relais, ce qui a entraîné des suppressions de programmes d'intégration. On remarque sur place dans les hébergements collectifs que, sous le mot-clé « sécurité », la majeure partie des fonds dépensés est utilisée pour des mesures policières et non pour des mesures d'accompagnement - un gaspillage de l'argent public des contribuables et une situation qui laisse présager d'autres coûts sociaux élevés à l'avenir. Le professeur A. Achermann, professeur de droit migratoire à l'Université de Berne, a déclaré à ce sujet dans une récente interview à l'hebdomadaire WOZ: « Autrefois, les centres étaient gérés par des organisations caritatives, aujourd'hui un agent de Securitas attend à l'entrée. Plus de prise en charge, moins de sécurité serait mieux. »

Comment allons-nous être jugés par nos descendants ?

Pendant ce temps, les politiciens et les fonctionnaires interprètent les nouvelles lois de manière très répressive. Au niveau fédéral, sur la base de critères opaques, ils décrètent que des pays peu sûrs sont sûrs et par conséquent refusent l'accueil humanitaire. Ceci dans le but déclaré d'éviter les « facteurs incitatifs ». Enfin, au niveau cantonal, les personnes rejetées sont traitées de la manière la moins amicale possible. L'objectif étant, comme je l'ai appris auprès des autorités cantonales, d'imposer des retours volontaires. Dans la situation politique actuelle, les responsables croient pouvoir s'appuyer sur une majorité pendant un certain temps encore et, comme pour les « enfants de la grand-route », qui étaient alors considérés comme conformes à la loi, ils ne devront probablement rendre des comptes que d'un point de vue historique. Mais comment la société civile peut-elle aujourd'hui s'y opposer et assurer une existence digne aux personnes concernées ?

Hébergement privé dans le canton de Berne

Dans le canton de Berne, il existe depuis plus d'un an la possibilité d'héberger légalement des individus ou des familles dans des logements privés. Pour les particuliers, il suffit d'une chambre libre dans leur propre ménage, pour les familles d'un appartement dans la même maison et la volonté de répondre aux besoins de base en privé. Mais il existe aussi des organisations et des individus qui peuvent aider. Selon la décision du Grand Conseil (dans « Der Bund » du 9.9.20), l'aide d'urgence doit également être prise en charge par le canton pour les logés privés. Mais le directeur de la sécurité Bernois s'y oppose et veut obtenir un deuxième débat.

Mais le seul fait que le l'hébergement privé des requérants d'asile déboutés soit possible dans le canton de Berne vaut déjà beaucoup. Les personnes qui s'y intéressent sont invitées, sur demande, par le service des migrations du canton à un entretien avec la personne concernée. C'est là qu'un contrat est conclu. Dans le canton de Berne, plus de 100 personnes sont actuellement hébergées dans des logements privés.

Mon expérience personnelle

Lorsque le projet « Haus pour Bienne » - lieu de rencontre basé sur l'engagement bénévole - a commencé, je m'y suis très vite intéressé. J'ai donc eu la possibilité de m'occuper à nouveau des jeunes, ce que je connaissais bien de par mon expérience en tant que professeur au département technique de la Haute École Spécialisée (HES) et que je n'avais plus vécu depuis la retraite. Tout de suite, je me suis mis à disposition en tant que responsable du jour. Dans cette activité, j'ai cherché des solutions pour améliorer l'intégration et tout simplement la vie des requérants d'asile. Malheureusement, cela s'est avéré impossible ou très difficile, car l'interprétation actuelle des lois bloque totalement la voie vers l'intégration - jusqu'à ce que la situation dans le canton de Berne a changé et que je puisse loger un demandeur d'asile en privé chez moi et mon épouse. Cette solution présente de nombreux avantages pour les deux parties. Cela favorise les échanges entre les générations et les cultures. Si l'on dispose de suffisamment d'espace, il s'agit là d'une belle solution pour apprendre les uns des autres. Il y aura bien entendu aussi des conflits et des divergences d'opinion - mais c'est grâce à ces derniers que l'on grandit et que l'on mûrit. Ils permettent de rester jeune d'esprit ! Ma devise à 76 ans: « Une excitation tous les jours ».

Texte :

Ulrich Burri vit à Bienne depuis 1992. Il est ingénieur électricien diplômé ETHZ depuis 1969 et a pris sa retraite en 2010. Avant cela, il était professeur à la Haute école spécialisée de Berne et enseignait l'informatique. Aujourd'hui, il est socialement engagé sur plusieurs fronts.

Photo :



Pas vraiment accueillant : le centre de retour de Biel-Bözingen (également représenté sur la photo de couverture) est néanmoins le meilleur des trois RZB du canton de Berne, selon notre auteur.

Contributions de personnes concernées:

Weldegabriel de Bettenhausen * :

Nous comptons 12 jambes, appartenant à deux personnes, un chat et un chien. Je viens d'Érythrée, je n'ai pas peur des animaux, j'aime les animaux. Ce n'est pas un problème. Mais les poils le sont. En Érythrée, les chiens ne vivent pas dans les appartements. Sinon, on vit bien ensemble, tous les quatre. Si je pouvais encore travailler et rentrer fatigué le soir, ce serait mieux. En parlant de vivre ensemble, nous avons trouvé le partage. Partager un logement, partager la nourriture, partager le jardin. C'est de là qu'est née une idée. Si l'on construit à Bienne, la possibilité de partager un logement avec les migrants pourrait également être planifiée.

Yeshi* de Brienz* :

« Si vous vivez en privé, vous n'avez pas à vous soucier de signer tous les jours et vous n'avez pas besoin de partager beaucoup de choses comme la cuisine, les toilettes et autres choses. On se sent un peu plus en sécurité que de vivre dans le centre de retour. Je pense qu'il existe plus de possibilités pour les choses que vous aimeriez faire et pour rencontrer d'autres personnes. »

Dolma du canton de Berne :

En avril 2020, après de nombreuses années passées dans une situation d'enfermement du régime d'urgence, j'ai enfin pu vivre une longue et paisible bouffée de liberté et de bonheur. Ce jour est probablement pour moi le jour de la liberté, parce qu'une famille d'amis m'a placée en privé. Depuis, je suis redevenue humaine. Pour moi, cette famille compatissante est une véritable messagère de Dieu. Même si je ne peux pas voir mes familles de sang ici, j'ai à nouveau une famille ici. Son aide, sa sollicitude et son affection sont incommensurables. Après l'avoir rencontrée, j'ai retrouvé confiance, je me suis sentie en sécurité et j'ai appris beaucoup de choses. Grâce à elle, j'ai rencontré beaucoup de gens et mon intégration dans la communauté suisse est maintenant très bonne. Avec ce rapport, je voudrais remercier chaleureusement ma famille d'accueil et d'autres personnes. Elles m'accompagnent sur ce parcours de vie difficile.

Vivre à Bienne du point de vue d'un enfant réfugié débouté de 6 ans.

Je m'appelle Passang* et j'aurai 6 ans en octobre. Ma petite sœur de deux ans et moi, nous sommes nés à Bienne. Jusqu'en décembre dernier, j'ai vécu dans différents hébergements pour requérants d'asile. Quand j'avais rencontré des amis de jeu, on devait faire nos valises et rencontrer d'autres personnes. La vie n'était pas belle. Ces nuits-là, j'ai beaucoup pleuré parce que la police a cherché des gens. La police va nous chercher aussi ? J'avais très peur. Mes parents ont beaucoup d'amis qui ont récolté de l'argent. Maintenant, nous vivons dans un appartement avec un grand jardin. On mange des légumes du jardin et les gens de la maison sont très gentils. J'aimerais déjà aller en 2^e année d'école enfantine, mais je dois attendre jusqu'après les vacances. La nuit, je ne pleure plus autant.

Michael* dans le canton de Berne :

Je vis dans le canton de Berne depuis sept ans. Les 2 premières années, j'ai été autorisé à fréquenter l'école et je suis arrivé jusqu'à B1. J'étais motivé, les professeurs m'avaient recommandé, j'ai appris jusqu'à 20 mots par jour. Depuis le rejet, je ne suis plus aussi motivé. Je suis déçu que le gouvernement suisse ne m'ait même pas donné le permis F. Ils ont dit que je n'étais pas crédible, mais le traducteur n'était pas bon. J'étais dans la même situation que beaucoup de mes amis qui avaient le droit de faire un apprentissage. Je ne sais pas ce qui va se passer, car si je rentrais à la maison, je devrais aller en prison.

* Tous les lieux et noms ont été changés.

Note:

De nombreux détails sur l'hébergement privé des requérants d'asile déboutés sur:
www.ag-nothilfe.ch/private-unterbringung

Des informations supplémentaires sont également fournies dans la contribution de Daniel Winkler « L'aide d'urgence à long terme répond aux critères du traitement inhumain ! » sur :

<https://riggi-asyl.ch>

ainsi que www.giveahand.ch

et www.alle-menschen.ch